



## Les Commissions, garantes de l'auto-gestion de Locaux Motiv'

Chaque adhésion engage le nouveau membre à participer à la vie associative via son implication dans une commission. Forces vives de l'association, les commissions de travail permettent de répartir l'ensemble des tâches opérationnelles à mener pour un fonctionnement efficace, transparent et pérenne de l'association. Elles garantissent la solidarité entre les membres et favorisent l'engagement de chacun, en fonction des disponibilités et des compétences.

Il existe 7 Commissions au sein de Locaux Motiv' :



Accueil



Communication



Environnement  
du travail



Coopération



Finance



Institutionnelle



Juridique

Les Commissions se réunissent environ **1 fois par mois** et présentent leur état d'avancement à chaque réunion du Conseil d'Administration (toutes les 6 semaines environ), permettant ainsi une appropriation collective des multiples éléments inhérents à Locaux Motiv'.

Chaque membre Résident doit ainsi participer au moins à une des 7 commissions bénévoles 3 mois après son arrivée au sein de Locaux Motiv'. Bien entendu, la participation des membres Usagers et Sympathisants est également la bienvenue !

N'hésitez pas à entrer en contact avec l'une des commissions afin de la rejoindre et apporter votre soutien au projet associatif. C'est en effet grâce au travail coordonné des commissions que Locaux Motiv' existe et peut proposer un outil de travail collectif, dynamique et durable à ses membres.



## Commission accueil

[bienvenue@locauxmotiv.fr](mailto:bienvenue@locauxmotiv.fr)

**La Commission accueil informe et reçoit tous les membres potentiels intéressés par le projet associatif de Locaux Motiv'. Elle gère administrativement chaque dossier de candidature et s'assure de l'optimisation d'utilisation des espaces partagés.**

### Ses missions

- > Accueillir et informer les membres potentiels : répondre aux demandes d'information, animer ponctuellement les jeudis portes-ouvertes,...
- > Optimiser le taux d'usage des espaces partagés : recenser les espaces disponibles, attribuer les espaces de travail,...
- > Coordonner les dossiers des nouveaux entrants avec la Commission Finances : recevoir et vérifier les dossiers d'adhésion,...
- > Faciliter l'arrivée des nouveaux entrants : présenter les nouveaux entrants aux membres, réexpliquer le fonctionnement interne et les règles de vie,...
- > Vérifier la mise à jour des documents de présentation et de la grille tarifaire des services proposés à Locaux Motiv', en lien avec les Commissions communication et finances



## Commission communication

[communication@locauxmotiv.fr](mailto:communication@locauxmotiv.fr)

**La Commission communication met en place des actions de communication interne et externe afin de valoriser, expliciter et mieux faire connaître le projet associatif, les actualités et les différents services proposés à Locaux Motiv'. Créative et à l'aise avec les mots, la commission s'assure de la cohérence, de la lisibilité et de l'attractivité des messages diffusés.**

### Ses missions

- > Proposer une ligne éditoriale pour l'ensemble des supports de communication
- > Animer et mettre à jour le site internet et les réseaux sociaux
- > Concevoir des supports de communication tels que des affiches, dossier de présentation, flyers, etc. : rédaction des contenus et mise en page en cohérence avec la ligne éditoriale et la charte graphique de Locaux Motiv'
- > Actualiser les supports de communication et les mettre à jour sur le site internet, les panneaux d'affichage, etc.
- > Communiquer sur les événements organisés par Locaux Motiv' et sur les actualités des membres via les différents canaux existants
- > Gérer les relations presse : rédaction de communiqués de presse, dossiers de presse, etc.
- > Gérer les outils numériques (Galette pour les adhérents, MBRS pour les salles, Wordpress pour le site internet, etc.)
- > Gérer la signalétique du lieu en lien avec la Commission technique



## Commission Technique, Environnement de Travail et Sécurité (TETS)

[technique@locauxmotiv.fr](mailto:technique@locauxmotiv.fr)

**Garante d'un outil de travail performant et agréable pour tous, la Commission TETS s'assure que des conditions optimales de travail, de sécurité et d'usage des espaces partagés soient réunies.**

### Ses missions

- > Aménager les espaces : travaux, manutention, etc.
- > Gérer la maintenance pour internet et le wifi
- > Gérer l'espace reprographie et l'atelier
- > Maintenir et développer la signalétique en lien avec la Commission communication
- > Être en lien avec les fournisseurs et les prestataires : électricité, eau, internet, plombier, serrurier, électricien, etc.
- > Assurer la logistique et la gestion courante du lieu : commande de produits ménagers, papier toilette, fioul, etc.
- > Acquérir des équipements
- > Aider la Commission juridique dans la rédaction et le suivi des documents et normes de sécurité



## Commission coopération

[cooperation@locauxmotiv.fr](mailto:cooperation@locauxmotiv.fr)

**Chargée de fédérer les bénévoles et d'animer la communauté de Locaux Motiv', la Commission coopération organise des événements collaboratifs et conviviaux. Elle crée ainsi du lien entre les adhérents mais également avec l'environnement direct de Locaux Motiv'.**

### Ses missions

- > Préparer et animer les Apéros-découvertes, les Jeudis We, les soirées de soutien, les formations, etc.
- > Communiquer sur les événements organisés, en lien avec la Commission communication
- > Accompagner l'accueil de délégations et les partenariats de types Balades urbaines, Maza'Grand Événement, Journée Lyon en Bien Commun, etc.



## Commission finances

[finances@locauxmotiv.fr](mailto:finances@locauxmotiv.fr)

**La Commission Finances concourt à la stabilité financière du projet associatif. Elle assure le suivi financier des ressources mutualisées, cherche à optimiser les dépenses et permet d'évaluer les besoins d'évolution du modèle économique de Locaux Motiv'. Elle participe également à la recherche de financement pour le développement des projets d'animation du territoire menés par l'association.**

### Ses missions

- > Suivre les paiements, les relances, l'édition de reçus pour les loyers, les salles mutualisées, les espaces de stockage, les photocopies, les adhésions, les cautions...
- > Participer à la rédaction de dossiers de demandes de subvention en lien avec la chargée de développement
- > Gérer le suivi comptable et financier avec notre prestataire et la banque
- > Suivre les subventions et participer à la rédaction des rapports finaux
- > Fournir des indicateurs sur le modèle économique et sur l'utilisation des espaces à Locaux Motiv' pour éclairer les prises de décisions
- > Assurer la gestion courante (facture, notes de frais, justificatifs, etc.)
- > Favoriser la valorisation du bénévolat



## Commission juridique

[juridique@locauxmotiv.fr](mailto:juridique@locauxmotiv.fr)

**Cette Commission assure la régularité juridico-administrative des actions mises en œuvre par Locaux Motiv'. Elle nécessite des compétences et des connaissances juridiques afin de garantir l'adéquation entre l'organisation associative et les missions menées.**

### Ses missions

- > Actualiser les statuts de l'association
- > Actualiser le règlement intérieur et les conventions de mise à disposition de services pour les adhérents
- > Rédiger le document unique comprenant les éléments de sécurité au sein du local, en lien avec la Commission technique
- > Répondre aux questions juridiques que se pose l'association



# Commission relations institutionnelles

La Commission relations institutionnelles fait le lien entre l'association et les différents acteurs institutionnels du territoire. Recherches de financement, développement de partenariats et réseau... la Commission participe au bon déroulement des projets portés par Locaux Motiv' dans sa volonté de contribuer à l'animation du quartier de la Guillotière et de favoriser les initiatives citoyennes.

Si chaque membre de l'association est en quelque sorte un ambassadeur de Locaux Motiv', cette Commission est toutefois directement gérée par les membres du bureau et la Chargée de Développement de Locaux Motiv' et ne nécessite ainsi pas d'autre main bénévole.

## Ses missions

- > Créer et maintenir des relations de long terme avec les différents soutiens institutionnels, financiers et moraux et autres partenaires (collectivités publiques, financeurs, fondations, réseau de coworking, etc.)
- > Être en relation directe avec le propriétaire du local.
- > Accueillir les visites de délégations
- > Représenter Locaux Motiv' et participer à des événements formels et informels : conférences, forums, concertations, conseils de quartier, etc.



## Focus sur les autres instances décisionnelles de Locaux Motiv'

### L'Assemblée Générale

- > L'Assemblée Générale est composée de tous les membres actifs et adhérents de l'association.
- > Elle se réunit une fois par an pour définir les orientations stratégiques de l'association et se prononcer sur le budget prévisionnel de l'année à venir.

### Le Conseil d'Administration

- > Tous les membres résidents sont membres de droit du CA.
- > Les membres usagers et sympathisants peuvent être élus administrateurs lors de l'assemblée générale. Ils constituent moins de la moitié des membres du CA et sont élus pour une durée d'un an renouvelable.
- > Le Conseil d'Administration se réunit toutes les 6 semaines pour fixer les orientations générales en accord avec les décisions prises par l'Assemblée Générale. Il décide des actions d'envergure de l'association. Il peut désigner des groupes de travail et peut convoquer l'ensemble des membres pour les informer et/ou les consulter sur certaines questions lors de plénières.

### Le Bureau

- > Le bureau est composé de 6 à 10 personnes dont deux co-présidents, deux co-trésoriers et deux co-secrétaires, élus parmi les membres du Conseil d'Administration pour une durée d'un an, renouvelable.
- > Le bureau se réunit deux fois par mois pour prendre les décisions opérationnelles nécessaires au fonctionnement quotidien de Locaux Motiv', dans le respect des orientations fixées par le CA.